

Accueil (<http://lacapitale.sudinfo.be>)
BRUXELLES (/298/sections/bruxelles)

Serres royales de Laeken: la rénovation pourrait débuter en 2022



La serre Jardin d'Hiver, avec sa coupole de 25 mètres de haut et ses annexes, doit être rénovée. - D.R.

Par M.B.

| Publié le 22/02/2021 à 07:48

Les négociations pour le nouveau programme de Beliris (l'avenant 2020-2022) vont débuter. Et la rénovation des serres royales de Laeken fera partie des dossiers proposés. Comme la préparation technique est (quasi) terminée, en cas de feu vert financier (le coût est estimé à 12 millions d'euros), les travaux pourraient débuter dans un an et se terminer d'ici 2024.

La visite des serres royales de Laeken suscite chaque année au printemps un énorme engouement auprès du public belge et auprès des touristes qui visitent notre capitale à cette période. La plus spectaculaire est sans conteste la serre « Jardin d'Hiver ». Surmontée d'une couronne de verre de près de 25 mètres de haut et de 57 m de diamètre, son ossature en acier comprend pas moins de

36 arcs qui reposent sur une colonnade de style dorique. Cette serre fut la première à être construite. « C'était une commande du roi Léopold II », explique l'architecte Francis Metzger dont le bureau a été chargé avec le bureau français Chatillon d'étudier sa rénovation. « Il ramenait des plantes exotiques du Congo et il voulait quelque chose de magistral. Mais on ne sait pas très bien comment elle a été construite. On a récupéré les carnets de l'architecte Alphonse Balat, où il notait tout ce que le roi lui demandait. On sait aussi qu'il a dû la construire dans un délai rapide. Il avait promis de le faire en 6 mois et il l'a fait en un an à peu près. »



Francis Metzger. - P.C.

Construite en 1876, elle a donc près de 150 ans et a besoin d'être rénovée. La Régie (fédérale) des Bâtiments entend restaurer à l'identique la serre du Jardin d'Hiver, intérieur comme extérieur ainsi que ses deux annexes et ses abords. L'étude, confiée donc aux bureaux MA2 et Chatillon – celui qui a réalisé la restauration du grand Palais à Paris- est à présent terminée. « On a

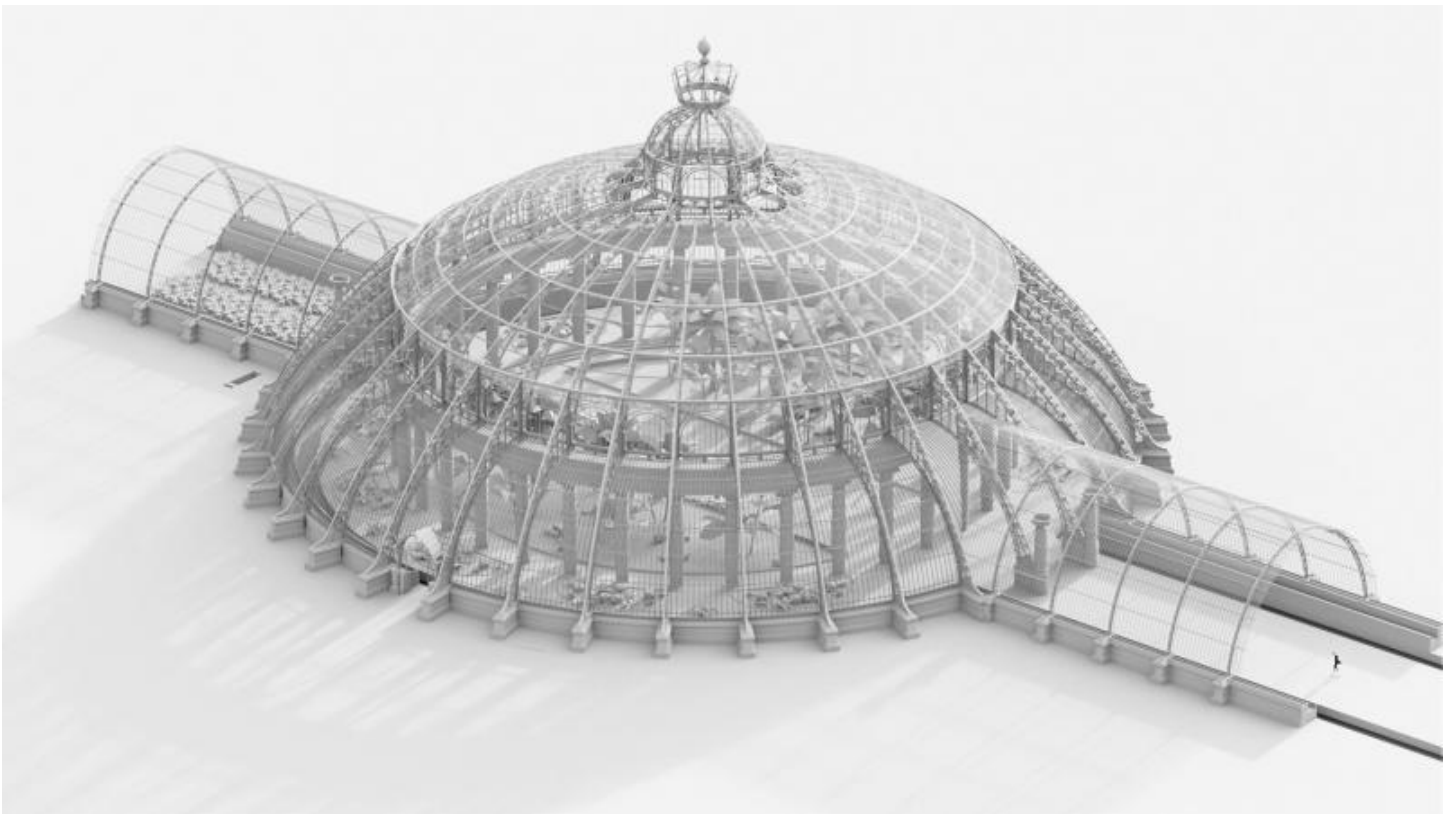
réalisé une étude historique, on a inspecté le bâtiment de près avec des drones et le cahier des charges est quasiment terminé, » précise Francis Metzger. Et le choix des vitrages sera bientôt finalisé, ajoute la Régie. C'est un des nombreux problèmes techniques à résoudre. « Il faut arriver à rendre les serres étanches. On ne peut pas mettre du double vitrage car le poids serait beaucoup trop important. on ne peut pas mettre non plus du verre feuilleté car ce n'est pas bon pour les plantes. On va rester au plus près de l'original. On va aussi remettre des éléments d'aération qui ont disparu. La peinture des vitrages (pour éviter la surchauffe) est une question qui reste sur la table. »





A l'intérieur. - Greisch/Ma2

Autre difficulté à résoudre, celle de la structure en acier. « L'acier se dilate en cas de forte chaleur mais on essaie de garder à peu près tout. Et puis, il y a les végétaux en dessous, qu'on devra préserver durant les travaux. C'est pourquoi on va travailler comme pour une pizza, par quartier, tout en protégeant les plantes. »



Vue en 3D. - Ma2

« La restauration des serres de Laeken fait partie des dossiers qui seront discutés en vue du prochain avenant (2020-2022) de Beliris », confirme le cabinet de Karine Lalieux (PS) ministre (fédérale) en charge de Beliris. « On

sait à quel point les serres attirent le grand public et constituent une attraction pour les touristes. » « Rien n'est encore décidé », confirme Laurent Vrijdaghs, le patron de la Régie des Bâtiments. « On parle d'un coût qui dépasse les 12 millions d'euros. Mais c'est un projet qu'on a proposé en vue d'un financement via Beliris (l'accord de coopération fédéral-région qui finance des projets assurant le rayonnement de Bruxelles comme capitale). C'est du patrimoine, c'est un bien public. Je ne vois pas d'autre possibilité, sauf si l'État nous alloue une dotation supplémentaire. » Et si le feu vert financier est donné ? « Il faut compter un an de procédure pour l'attribution du marché à un entrepreneur. Ce sera terminé dans deux ou trois ans. »

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Châtillon \(c.f. Saint-Léger\) \(/2993/locations/chatillon-cf-saint-leger\)](#), [Laeken \(c.f. Bruxelles\) \(/1262/locations/laeken-cf-bruxelles\)](#), [Bruxelles \(Bruxelles-Capitale\) \(/164/locations/bruxelles-bruxelles-capitale\)](#), [Saint-Léger \(prov. de Luxembourg\) \(/883/locations/saint-leger-prov-de-luxembourg\)](#)